

Interpellation

No

Habitat collectif : où en est le dossier ?

Dans le contexte actuel des nombreuses constructions à Delémont, l'habitat collectif ou les coopératives d'habitation sont très peu présentes dans les projets en cours de réalisation. Par le passé, des interventions au Conseil de Ville ont été déposées pour demander à la Ville d'initier ce genre de projets. Le Département de la Cohésion sociale, de la jeunesse et du logement a demandé une étude sur ce sujet.

Sur le site internet de la commune, on peut lire que « la Ville de Delémont a mis en place à l'occasion de la révision de son plan d'aménagement local une politique du logement dynamique en encourageant la construction de logements à loyer modéré qui font défaut et en jouant un rôle novateur au plan romand et même fédéral dans la recherche de solutions originales en matière de logements à loyer modéré ».

Il est important de promouvoir ce type d'habitation car il correspond aux objectifs du plan climat que nous allons définir et il est certain que l'habitat collectif participe entre autres à la transition écologique que nous devons mettre en place. Les Autorités communales ont donc un rôle à jouer pour donner l'impulsion dans la création de coopératives d'habitation.

Bien des avantages avec ce type d'habitation sont relevés partout où ils sont réalisés :

- Constructions écologiques
- Loyers modérés ou au plus juste prix
- Accession facilitée à la propriété
- Gestion démocratique du bâtiment
- Lieux communs conviviaux
- Partage possible de la mobilité
- Mise en commun d'outils
- Faire obstacle à la spéculation

Depuis 1990, date de la révision du PAL, ce dossier a pris beaucoup de retard et nous sommes impatients d'en connaître l'aboutissement.

Nos questions :

1. Quels sont les résultats de l'étude demandée ?
2. Est-ce que les nombreuses réalisations en cours peuvent être influencées par cette politique ?
3. Des échéances sont-elles fixées ?

Nous remercions par avance le Conseil communal pour ses réponses.

Au nom du Groupe chrétien social-indépendant

Suzanne Maître-Schindelholz

Delémont, le 26 octobre 2021

